

PROCES VERBAL

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Vendredi 18 Juin 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni le dix-huit Juin 2010 sur la convocation du Maire en date du douze Juin 2010.

Tous les conseillers étaient présents, exceptés, M. BLANC Frédéric, M. CLERGET Damien, M. LEGRAIN Frédéric, M. Meunier YANNICK et M. SEGUIN Didier, excusés.

M. STIRNEMANN Claude lit le PV de la réunion du 21 Mai 2010 : celui-ci est adopté à l'unanimité.

Mme COURTOIS-BENDAHDANE Catherine est élue secrétaire de séance.

Point sur les travaux en cours

Travaux de la source du Bochet : fuite du regard dans la prairie, M. le Maire a demandé à la Sté CADOUX de changer le regard.

Réhabilitation du réseau du Bochet : le nettoyage des tuyaux terminés, l'eau arrive dans le réservoir depuis quelques jours.

Il reste à contrôler l'état du réservoir pour éventuellement le faire nettoyer par Franche-Comté Assainissement.

M. le Maire a demandé à Sciences Environnement de contrôler les effluents à la station d'épuration.

Installation des capteurs photovoltaïques : l'électricité est prévue pour la semaine 28 et les travaux de toiture semaine 29. Sur le tableau de présentation des différentes informations concernant les capteurs on pourra lire « La commune de LAVERNAY est engagée dans le développement durable. Elle produit de l'électricité solaire ».

Constitution groupe de travail « bâtiment ancienne fromagerie »

A la demande de M. le Maire un groupe se constitue pour étudier le dossier du « bâtiment de l'ancienne fromagerie » et faire avancer les démarches : Mme COURTOIS-BENDAHDANE Catherine, Mrs SEGUIN Pierre, BOUJU Bruno et SEGUIN Didier. D'autres conseillers pourront intégrer le groupe ultérieurement.

Tarifs communaux location de salle

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer comme suit à partir du 1^{er} janvier 2011 :

Location salle :

Lavernois 70,00 €

Extérieurs 110,00 €

Location de la moitié de la salle :

Lavernois 40,00 €

Extérieurs 60,00 €

Location cuisine :

Lavernois 85,00 €

Extérieurs 120,00 €

Caution salle : 460,00 €

Vaisselle cassée ou manquante :

Assiette 4,00 €

Tasse 2,00 €

Verre 2,00 €

Plat en pyrex 16,00 €

Plat 8,00 €

Saladier 8,00 €

Pot à eau 8,00 €

Couvert 1,00 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal estime qu'il est impératif de restituer les locaux loués dans un état de propreté correct et décide de facturer aux intéressés, lorsqu'il y aura lieu de faire intervenir un agent pour nettoyer la salle, 150,00 € la prestation.

Le Conseil Municipal décide également de faire payer les locations de salle à l'avance.

Tarifs communaux concessions cimetière

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer comme suit :

Concessions cimetière :

15 ans 30,00 €

30 ans 122,00 €

50 ans 305,00 €

Perpétuelle 900,00 €

Case columbarium :

15 ans 600,00 €

30 ans 800,00 €

50 ans 1100,00 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de la gratuité du caveau d'attente du 1^{er} au 15^{ème} jour et de fixer à 5,00 € par jour au-delà du 15^{ème} jour, l'utilisation du caveau provisoire étant limitée à deux mois.

La mise en place du cahier de gestion et la modification du règlement intérieur du cimetière seront étudiées et soumis à une prochaine réunion du Conseil Municipal.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de maintenir la délibération du 26 octobre 2007 pour les personnes ayant disséminé les cendres d'un défunt dans le jardin du souvenir et souhaitant faire porter une épitaphe sur les stèles en granit. Elles doivent s'adresser à la Mairie. La commune a pris l'attache de l'entreprise BOUCON pour réaliser la gravure et fixe le tarif à :

- 220,00 € pour l'inscription « Nom, Prénom, dates de naissance et décès »
- 300,00 € pour l'inscription « Nom, Nom de jeune fille, Prénom, dates de naissance et décès »

Fixation indemnité pour le gardiennage de l'église

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à la majorité (une abstention) d'attribuer une indemnité de 70,00 € à Madame GRUET Geneviève de Lavernay pour le gardiennage de l'église à compter de l'année 2010.

Droit de préemption urbain

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la commune de Lavernay ne souhaite pas exercer son droit de préemption urbain sur la vente de la parcelle ZB 177, située 26 rue du Bochet.

Compte-rendu réunion SYDED

M. STIRNEMANN Claude fait le compte-rendu du SYDED..

Compte-rendu réunion CCRO

.La construction du périscolaire d'Emagny est hors d'eau et hors d'air. Les travaux seront terminés pour la rentrée de septembre 2010.

Les travaux pour l'école de Recologne : le bâtiment sera hors d'eau fin juin. Les travaux devraient être terminés en janvier 2011.

Les travaux du siège social de la CCRO sont commencés. Actuellement la location des locaux du siège social est d'environ 6 000 € / an, le remboursement de l'emprunt sera d'environ 7 000 € / an.

Problème entre les deux communautés de communes (CCRO et CCVO) pour le gymnase de Marnay. Une demande de modification des statuts a été proposée par la CCRO à la CCVO, pour avoir autant de représentants du Doubs et de la Haute-Saône dans le comité syndical.

La CCRO a mandaté la participation due au Syndicat et le gymnase a été réouvert.

Ordures ménagères : augmentation de la redevance de 5.00 € / habitant en prévision de la mise en place de la redevance incitative.

Tarifs 2010 : 52.30 € / habitant /an et 84.90 € / foyer / an.

Taxes d'habitation et foncière : augmentation de 2 %.

Questions diverses

Mme HUNSINGER Marie-Pierre demande si l'on peut intervenir auprès du service voirie du Conseil Général pour essayer de limiter la vitesse excessive des véhicules lors de la traversée du village.

M. BOUJU Bruno informe que CDEI (Chantiers Départementaux pour l'Emploi et l'Insertion) vont effectuer la taille des arbustes dans la commune et nettoyer le ruisseau envahi par les herbes.

M. BOUJU a remarqué que le chêneau de l'Eglise est percé et qu'il faudrait remplacer les bordures en bois qui délimite le jardinet qui est vers le Monument aux Morts.

.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23H23
La prochaine réunion aura lieu le Vendredi 30 Juillet 2010**

Lavernay, le 24 Juin 2010

Le Maire,

Pierre SEGUIN